

## CAFFA-PAPIERS, Hanoï

*André Jules Eugène CAFFA*  
(Bougie, Algérie, 1897-Nice, 1967)

Fils de *Jules Marius Ange Caffa*, agent de la Société générale de transports maritimes à Philippeville, juge au tribunal de commerce de Bougie, conseiller du commerce extérieur (1912), chevalier de la Légion d'honneur (1923), et de *Marie Eugénie Thérèse Ventre* de la Touloubre.

Il épouse en 1921 *Yvonne Gondinet*, fille de l'agent général à Marseille des Papeteries Barjon, de Moirans (Isère).

Il crée en 1929 Caffa-Papiers à Hanoï en liaison avec son beau-père.

Puis Caffa-Papiers d'Indochine à Saïgon en 1948.

Enfin, le Comptoir d'achat d'Outre-Mer (CAOM) basé à Paris, avenue de l'Opéra.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 septembre 1935)

Distinction honorifique. — Nous avons le très grand plaisir d'apprendre que notre ami, monsieur Clément Huet <sup>1</sup>, fondé de pouvoirs de messieurs Caffa à Hanoï, vient d'être élevé à la dignité de chevalier de l'ordre de Léopold II.

Cette distinction nous remplit de joie, nous en félicitons très sincèrement M. Huet, qui est un exemple de droiture, de simplicité, ce qui ne nuit pas à son talent d'archéologue, bien connu de nous tous.

M. Huet a toujours bien servi son pays, notre allié de toujours — la Belgique — tout en se faisant parmi nous de solides amitiés

À la [Papeterie de Dap-cau](#)  
(*Chantecler*, 12 septembre 1935, p. 6)

Samedi dernier, à l'occasion de l'arrivée de M. Bouvier, l'éminent président du conseil d'administration de la Papeterie de Dapcau, un thé d'honneur a été offert dans cette dernière qui réunissait de nombreuses notabilités de Hanoï et de Haïphong, parmi lesquelles on remarquait plusieurs grands commerçants et industriels tonkinois.

L'accueil a été parfait. MM. [Caffa](#), Huet, Estève et M. Bouvier lui-même ont fait à leur très nombreuse clientèle une réception particulièrement brillante et cordiale.

---

<sup>1</sup> [Clément Huet](#) (Bruxelles, 1874-1951) : importateur de couleurs pour papier et trafiquant d'antiquités annamites.

COMMISSION DE CONTINGENTEMENT DES PAPIERS  
(Bulletin de la chambre de commerce de Hanoï, 9 janvier 1936)

Hanoï, le 30 décembre 1935  
N° 13.138

Le directeur des Douanes et Régies de l'Indochine,  
chevalier de la Légion d'honneur  
à Monsieur le résident supérieur au Tonkin.  
Hanoï

Par arrêté en date du 29 juin 1935, vous avez bien voulu désigner M. Estève, directeur des Papeteries de Dap-Câu, pour faire partie de la Commission chargée de répartir, au Tonkin et en Annam, le contingent de papier destiné à des fins privilégiées, en remplacement de M. Caffa, agent des Papeteries de Dap-Câu, 72, rue Richaud, Hanoï.

M. Caffa étant actuellement rentré à la colonie, je vous serais obligé de bien vouloir le désigner à nouveau comme membre de la Commission.

Signé : PRATS.

---

Réponse de la Chambre :  
Hanoï, le 6 janvier 1936  
N° 364

Le président de la chambre de commerce  
à Monsieur le résident supérieur au Tonkin  
Hanoï

Monsieur le résident supérieur,

En réponse à votre lettre n° 152-AE du 4 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que notre compagnie ne voit aucun inconvénient à la désignation de M. Caffa, pour faire partie de la Commission de contingentement des papiers en remplacement de M. Estève.

Veillez agréer, etc.

Signé : PERROUD

---

UNE CAMPAGNE ANTICAPITALISTE ET ANTISÉMITE DÉLIRANTE  
MENÉE PAR *CHANTECLER*, ORGANE FAVORABLE AU FRONT POPULAIRE

Candidats à la délégation  
(*Chantecler*, 30 août 1936, p. 3)

M. Ernest Outrey ayant obtenu des fonctions honorifiques, par testament *in extremis* de M. le ministre Stern, ne serait plus désireux, dit-on, de maintenir sa candidature, au Tonkin, pour les élections du délégué au conseil supérieur des colonies. Par ailleurs, M. Beauguitte, député, ancien sous-secrétaire d'État, qui a fait enregistrer la sienne, donne des signes de tiédeur, depuis l'avènement du nouveau gouvernement. Comme aucune autre candidature de parlementaire ne pointe à l'horizon, bien qu'il ait été question, un court moment, de celle de M<sup>e</sup> Campinchi, député et avocat renommé, il ne resterait en présence que les candidatures locales : celles de M. Baffleuf, président de la chambre de commerce, de M. J. Guillaume, planteur, et, une troisième, celle de

M. Caffa, industriel à Dap-Cau (Papeteries de l'Indochine) que vient de nous annoncer *La Volonté*, en nous affirmant que c'était une candidature sérieuse.

Certains nous ont fait remarquer que la précaution ne semblait pas inutile.

---

Premier contact entre électeurs et candidats  
(*Chantecler*, 13 septembre 1936, p. 3)

Ceux qui sont allés, lundi soir, assister à la première réunion électorale. qui a eu lieu à *Hanoi-Hôtel*, avec l'espoir de rire un brin, ont été totalement déçus. Tout s'est passé comme dans le dernier salon où l'on cause.

Comme chacun sait, cette réunion avait été organisée par l'A.G.F.A.L.I. <sup>2</sup>, et très exclusivement pour établir un premier contact entre les candidats aux élections pour le conseil supérieur des colonies et les fonctionnaires, adhérent ou non, à cette amicale.

La salle s'est vite remplie ; car nul n'ignore l'attrait, sur le public français de Hanoï, de ces sortes de spectacles, lesquels, jadis, furent l'occasion de légendaires rigolades, dont les anciens aiment à rappeler le réjouissant souvenir.

Plus de 200 personnes avaient répondu à l'invitation du Comité ; mais non pas seulement des fonctionnaires, certes : des colons, des commerçants et... des dames, dont la présence apportait une note mondaine des plus agréables.

À 21 h 15, la séance est ouverte par le président de l'amicale des P. T. T. avec, bien entendu, les deux assesseurs traditionnels, qui, après quelques explications sur le but de la réunion, donna lecture d'un engagement, que les candidats devaient prendre, lequel contenait les conditions posées à ceux-ci par l'Agfali pour avoir l'investiture.

Puis, on a fait l'appel des candidats et le tirage au sort pour définir le rang pour l'accès à la tribune.

D'abord deux absents. M. Beauguitte et M. Alexandre Varenne : les supporters de ces deux candidats n'ayant reçu aucune instruction de leur mandant, le bureau prononce un jugement de défauts contre eux... sans frais.

C'est ensuite le tour de [M. Caffa, fournisseur de papiers et non pas directeur des Papeteries de Dap-Cau, celles-ci étant dirigées par M. Estève](#) : nuance dont il faudra tenir compte.

M. Caffa refit le résumé de sa profession de foi et assura les fonctionnaires qu'il leur serait dévoué corps et âme ; sauf, cependant, en ce qui concerne la suppression de l'indemnité de change, dont ils devaient faire leur deuil.

Comme début, c'était plutôt malheureux.

Enfin, comme il n'y avait là que des gens sceptiques et bien élevés, qui avaient fort bien à quoi s'en tenir sur les possibilités que le candidat pouvait avoir de leur rendre vraiment service, on le laissa causer quelques instants et sa descente de la tribune fut saluée de quelques applaudissements discrets : c'était plus élégant que de, jeter un ouf ! désobligeant.

M. Baffeuf, avocat-défenseur honoraire, actuellement industriel et président de la chambre de commerce de Hanoï, vint à la tribune après son concurrent. Il la tint pendant près d'une heure pour développer son programme, et notamment en ce qui concerne la façon dont il comptait soutenir les justes revendications des fonctionnaires et poursuivre la réparation du préjudice subi par eux. Des applaudissements nourris saluent la fin de son discours, qui a révélé un orateur de classe.

Mais il y avait un autre candidat, du moins ayant eu l'intention de l'être et qui avait malheureusement déposé trop tard sa déclaration de candidature. C'était notre vieil ami

---

<sup>2</sup> Association générale syndicale des fonctionnaires et agents de l'Indochine.

René Martin, dit La Grinche, que nous pensions être sur la route de France, ce qui n'était pas.

M. Martin fut admis à développer ses idées au même titre qu'un candidat.

Son arrivée à la tribune fut saluée de mouvements divers et applaudissements, comme les leaders à la Chambre.

Ceux qui avaient eu quelque peine à conserver leur sérieux jusque là, commencèrent à se trémousser ; on profita de la solution de continuité pour demander une seconde tournée.

Et on écouta cet excellent ami Martin.

Le souci de la vérité nous oblige à dire que Martin n'avait plus envie de rire. Il s'expliqua le plus sérieusement du monde, développant ses arguments avec science et bon sens.

On fut déçu, quant aux joyeuses reparties dont il avait jadis l'habitude d'émailler ses explications à la tribune; mais on l'écouta parce que tout ce qu'il disait était bien dit : c'est ce qu'il fallait dire.

Martin, d'ailleurs, étant né dans le sérail, en connaît les détours : en d'autres termes, c'est un ancien fonctionnaire des Services civils et il a été délégué du Tonkin de 1920 à 1924. Il est de la maison.

On pensait que c'était terminé lorsque le premier candidat, M. Caffa, revint en vitesse à la tribune, pour y lire une lettre des Messageries maritimes, au sujet de la concurrence intelligente que leur font les Compagnies étrangères.

Un léger instant, on a cru qu'on allait enfin peut-être s'amuser un peu, en le voyant avec une lettre à la main. Ce ne fut qu'une dernière déception qu'il octroya à ses auditeurs.

Chacun s'en alla alors, en pensant que c'était moins cher qu'une soirée au cinéma, mais que c'était aussi bien moins drôle.

Comme les Dieux, les meilleures traditions s'en vont.

---

Tribune électorale  
(*Chantecler*, 17 septembre 1936, p. 1 et 2)

M. Caffa est pacifiste, qu'il dit. Et il explique, dans un des numéros du journal la Volonté indochinoise, tout en rouspétant comme un beau diable, parce qu'il y a de sinistres farceurs qui ont insinué qu'il était juif et peut-être aussi franc maçon.

Et alors M. Caffa — quoique pacifiste — se met en colère et menace de dire leurs quatre vérités aux gens qui insinuent de telles choses. Mais à qui donc ?

Vrai ! Il en faut bien peu pour mettre M. Caffa hors de Saïgon <sup>3</sup>.

Car nous ne voyons pas ce que cette hypothèse de la part de personnes, du reste demeurées anonymes, peut avoir d'injurieux pour lui.

D'une façon générale, il y a de très braves gens parmi les francs-maçons et les juifs.

Nous avons connu ici des israélites qui étaient les meilleurs garçons du monde ; ils ont fait souche et leurs enfants honorent la race des « Indochinois » ; nous comptons de nombreux amis parmi les francs-maçons.

Et M. Caffa pourrait être l'un et l'autre sans perdre l'estime de ses électeurs éventuels.

Il pourrait même faire un bon délégué au conseil supérieur, tout autant que M. Léon Blum fait un habile président du conseil, bien que juif, s'il possédait réellement toutes les qualités requises pour cela.

Mais les possède-t-il ?

---

<sup>3</sup> Jeu de mots sur « hors de ses gonds ».

En possède-t-il même une seule ?

Ses menaces imprécises, quant à ceux qu'il veut viser, semblent faire croire qu'il a de la combativité à dépenser et qu'il recherche la bataille.

Nous ne sommes pas dans les quartiers ouvriers de La Villette ; ici, la force physique n'est pas une qualité primordiale pour un candidat et les coups de poing ne sont pas non plus un argument de réunion électorale, à la Thorez, susceptible de nous épater.

Sans compter qu'il pourrait tomber sur des gens qui connaissent les ressources du « jiu jitsu » au moins aussi bien que lui.

Ce n'est pas avec de pareilles façons qu'il arrivera à nous convaincre qu'il a l'étoffe d'un homme politique ; encore que nul ne veuille lui contester qu'il ait celle d'un courtier en papiers compétent, adroit et fort avisé.

M. Caffa affirme bruyamment qu'il est un Français intégral. Mais il a cela de commun avec les quelque vingt-cinq mille Français de l'Indochine ; et ce n'est pas encore là un titre et une preuve qu'il pourrait faire un délégué de large envergure.

La question peut mieux se préciser, de la part de ceux qui, comme nous, contestent ses aptitudes pour les fonctions qu'il brigue, en la réduisant à quatre mots :

— Êtes-vous un Indochinois, M. Caffa ?

Les rares personnes qui vous connaissent avant votre déclaration de candidature, laquelle vient de vous mettre en évidence, répondent oui ; parce que, depuis dix à douze ans, vous venez toutes les années, paraît-il, passer un mois au Tonkin pour placer vos marchandises dans d'excellentes conditions.

C'est loin d'être suffisant, à notre avis.

Vous n'êtes pas des nôtres ; cela ne vous autorise pas à prétendre que vous avez acquis droit de cité.

Il paraît que ce commerce rapporte, que vous gagnez beaucoup d'argent et que vous le dépensez facilement, le soir venu.

Les gens qui aiment la plaisanterie disent que vous faites partie des 200 familles.

Nous vous en félicitons ; cela prouve, comme disent les troufions, que vous savez y faire.

Mais, encore une fois, cela n'établit pas votre droit à prétendre que vous avez toutes les qualités requises pour affirmer que vous êtes bien l'homme que nous cherchons.

En ce qui nous concerne, et à défaut du parlementaire que nous aurions voulu pour nous représenter, nous voulons un des nôtres : un Indochinois « intégral », pour user de votre expression ; quelqu'un que nous connaissons et qui connaît la colonie et les colons ; quelqu'un dont la valeur individuelle s'est affirmée dans les diverses phases de son existence.

Il nous déplaît, à nous, les anciens, de voir un inconnu — aussi honnête et digne qu'il puisse être dans le privé, peu importe — mais tout jeune arrivé, un « bleu », avoir la prétention de réaliser sur son nom — Caffa — ce que vous appelez le Front colonial.

Caffa ? conducteur d'hommes ?

Vous voulez rire ?...

Nous ne pouvons que nous marrer doucement, dans le groupe des amis, de votre présomption, lorsque vous établissez un programme dont la réalisation nécessiterait trois fois l'existence d'un « surhomme ».

Et vous n'en êtes pas un.

Ah ! fichtre, non !!!

Et vous avez besoin de tout votre temps pour continuer à faire de bonnes affaires.

Nous sommes déjà fixés là-dessus : vous possédez un esprit trop réalisateur, trop matériel, pour avoir sérieusement l'intention de sacrifier votre temps et votre argent — time is money — au seul souci de défendre les intérêts de vos mandants.

Quels buts voulez-vous atteindre, en recherchant la très honorifique fonction de délégué du Tonkin au conseil supérieur des colonies ?

Certains, qui ont cru vous deviner, remarquent, sans trop forcer leur malice, que vous avez simplement trouvé là un excellent moyen de publicité et quelques profits non négligeable, comme les voyages en France tous les ans, aux frais de la princesse. Ce qui chiffrerait.

La renommée des papiers gagnerait, ce n'est pas douteux

Mais qu'y gagneraient les braves gens qui auraient été naïfs pour vous donner leur voix ?

La peau...

Un vieux colon.

---

En période électorale  
La soirée de mercredi à Hanoï-Hôtel  
(*Chantecler*, 20 septembre 1936, p. 3)

M. René Martin, candidat sans l'être officiellement tout en l'étant de par sa seule volonté — et quelle volonté, mes aïeux ! — avait invité les électeurs de Hanoï et d'ailleurs à une conférence, annoncée pour le 16 à 9 heures, à Hanoï-Hôtel.

Le bruit s'étant répandu, dans la journée, qu'une réunion électorale devait avoir lieu, la salle se remplissait et les tables étaient prises d'assaut, bien avant l'heure fixée. Dès la première minute, l'erreur s'ancrent parmi les spectateurs qu'il s'agissait d'une réunion contradictoire des trois candidats et qu'il y aurait du sport.

C'est probablement à cette croyance qu'il faut attribuer le fait que la salle était houleuse et que de nombreuses dames se montraient énervées comme au théâtre, jadis, les soirs de grand spectacle.

Comme ce vieil ami La Grinche ne paraissait pas très pressé pour se mettre en action, les premiers cris s'élèvent : le bureau ! le bureau ! sur l'air des lampions.

On sent tout de suite, sans le secours du bulletin météorologique de l'observatoire de Kien-an, qu'une forte dépression typhonique est en formation dans la salle.

Des citoyens se dévouent pourtant pour former le bureau, M. Grognard — nom adéquat à la fonction — prend la présidence, avec, comme assesseurs, MM. Buzier et Brousse.

Le candidat René Martin, envers et contre tous, prend possession de la tribune, se met à l'aise, fait arrêter le ventilateur et commence sa conférence, sur les beautés du communisme, son avenir, sa force d'expansion, par la lecture de divers journaux et du manifeste de Marcel Cachin, du 24 avril 1936.

Soyons justes.

La salle a de fortes tendances Front populaire ; et, dans cette ambiance, on sent que c'est avec raison que Martin vient de lancer sa phrase lapidaire : en chacun de nous, il y a un communiste qui s'ignore ; laquelle en rappelle une autre où il est question d'un cochon qui sommeille.

Mais la lecture de Martin devient fatigante, et les cris prennent de l'ampleur ; la tempête va bientôt faire rage. Ce sont les lames de fond qui se soulèvent. On en a assez des théories communistes de ce bon Martin, et de ses prophéties sur le resplendissant avenir de ce parti. Quelques aménités sont lancées à l'orateur : Ouh ! Ouh ! Assez ! À Moscou ! Ferme là ! Ta gueule !! À un autre !

Enlevez-le !

On réclame un autre candidat mais un candidat pas sérieux ; parce qu'on veut continuer à rire et d'autres recherchent l'épisode dramatique. On demande Caffa !

... Caffa ! Mais personne ne réclame Baffleuf. Il est trop sérieux, trop académique celui-là. On veut du drame et de la comédie tout à la fois ; mais on ne veut pas s'occuper des affaires sérieuses pour ce soir là.

M. Caffa s'élançait vers la tribune le poing tendu; mais ce n'est pas un signe de ralliement ; c'est une menace ; car il s'écrie :

— Je ne veux pas du Front populaire, moi !! Je suis contre le Front populaire !!  
Maladresse ! Absence de psychologie.

M. Caffa n'est pas fait pour s'entendre avec ces électeurs tonkinois, qui veulent un homme, un vrai !

Et on te vous emboîte M. Caffa, à la grande joie de ses admiratrices, qui tombent en pâmoison avec des gloussements de rire étranglé.

Leur idole n'avait que des pieds d'argile.

La salle entière hurle.

Parce que le président vient d'annoncer que c'était une conférence, et non pas une réunion publique et contradictoire.

D'ailleurs, Martin refuse de quitter l'estrade : elle est à lui ; et il ne laissera pas approcher le candidat Caffa, qui revient à la charge pour la lui enlever.

Ça se gâte. Un citoyen te vous l'empoigne pour le reconduire à sa place : des deux côtés, des partisans s'élancent. C'est la bagarre générale. On parle de Front national — celui de Caffa — contre le Front populaire — celui des électeurs présents.

Nous avons vu des masses de réunions électorales en Indochine, depuis 50 ans ; mais jamais une semblable.

Jadis, on riait dur et ferme et les incidents restaient dans le genre bouffon.

Ce soir là, ils menaçaient de tourner au tragique, en raison de l'exaltation des esprits.

Puisque les candidats ne devaient pas s'affronter finalement, ça manquait d'intérêt ; la moitié de la salle se vide, avec le bureau.

Mais Martin n'a pas développé son programme ; il est toujours là.

M. Barraza se dévoue et lui compose un nouveau bureau.

Pendant une demi-heure, Martin expliquera sa profession de foi et ses idées ! Il ne veut pas être élu ; c'est-à-dire qu'il veut l'être pour qu'il puisse donner sa démission ; et, alors, on recommencera.

Popaul Levée, lui, n'y voit aucun inconvénient ; ça fait marcher les affaires.

Enfin, les meilleures choses ayant une fin, Martin s'arrête de parler et chacun s'en va en vitesse, après l'ultime tournée.

C. A.

---

Réunion électorale privée à Haiphong  
(*Chantecler*, 24 septembre 1936, p. 4 et 5)

La réunion privée au cours de laquelle M. André Caffa, candidat, devait exposer son programme devant les électeurs de Haiphong a eu lieu hier dimanche à onze heures du matin à l'hôtel du Commerce. De nombreux électeurs avaient répondu à cette convocation ainsi que M<sup>e</sup> Baffeuleuf, spécialement invité à y assister par notre confrère la *Volonté indochinoise* dans son n<sup>o</sup> du 18 septembre.

L'on remarquait plus particulièrement dans un coin de la salle l'entourage au complet du candidat Caffa descendu de Hanoï ; dans un autre, M. Brochard<sup>4</sup>, transitaire, entouré d'un groupe d'amis fidèles ; et, disséminés parmi les assistants, deux ou trois îlots compacts qui, au cours de la réunion, devaient manifester en sens divers, leurs sentiments à l'égard des orateurs qui prirent la parole.

C'est devant un auditoire préparé qu'à onze heures un quart, après la constitution du bureau, M. Caffa se leva, salué par les bravos de ses partisans.

---

<sup>4</sup> Pierre Brochard : membre de l'Association tonkinoise des anciens combattants.

Après un bref exorde au cours duquel il déclara n'avoir jamais fui le débat électoral et donna à M. Baffeuf l'assurance que ses amis et lui lui laisseraient toute liberté de discussion, M. Caffa entra dans le vif du sujet.

En quelques mots, il s'éleva contre toute idée de Haïphong port franc, affirmant avec vigueur qu'elle ne pourrait que consommer la ruine de la cité en livrant sans défense le commerce et l'industrie locale française aux étrangers chinois et japonais. Puis, se faisant le défenseur passionné des transitaires de Haïphong, il déclara que le port retrouverait sa prospérité d'antan dans la suppression du transit direct et du débarquement en rivière.

Il termina après quelques vagues considérations sur le dur labeur des agriculteurs et en offrant comme lot de consolation aux Haïphonnais une piscine à l'instar de Hanoï.

Des applaudissements saluèrent cette péroraison et le bureau donna la parole à M. Baffeuf.

Celui-ci rappela tout d'abord qu'étant l'invité de M. Caffa, il se devait d'écarter du débat tout ce qui pouvait enlever à la réunion son caractère privé, qu'il limiterait en conséquence son intervention à quelques questions touchant les intérêts vitaux de Haïphong.

M. Caffa, surpris par ces questions, demanda le temps de la réflexion pour y répondre lors d'une prochaine réunion contradictoire et ramena immédiatement la discussion à ce qui semble avoir fait l'objet principal des préoccupations au cours de cette réunion, le sort des transitaires de Haïphong. Une longue discussion s'ensuivit, à laquelle prit part M. Brochard. Celui-ci, avec une sincérité louable, déclara notamment qu'en s'élevant contre la candidature de M. Baffeuf, il entendait avant tout défendre ses intérêts particuliers gravement atteints par les accords intervenus entre les compagnies de navigation et la Société des transports maritimes et fluviaux de l'Indochine pour le transit direct sur Hanoï des marchandises à destination de cette ville.

Plusieurs membres de l'assemblée firent alors remarquer qu'il s'agissait là de faits de concurrence commerciale qui n'avaient aucun rapport avec la défense des intérêts généraux de la colonie, et après quelques précisions concernant les avantages que les usagers et consommateurs locaux tiraient de l'utilisation du transit direct, la discussion, sur l'initiative de M. Caffa, dévia vers un sujet qui ne fut pas sans surprendre son adversaire. M. Caffa, en effet, lui reprocha d'avoir tourné le dos à son ami Alexandre Varenne alors que, quelques jours auparavant, à Nam-Dinh, il lui reprochait de faire son jeu et s'élevait en termes véhéments contre la combine que représentait, à l'évidence, disait-il, le maintien de sa candidature.

En quelques mots indignés, M. Baffeuf remit toutes choses au point, comme il l'avait fait précédemment à Nam-dinh, et la parole fut donnée à M. André de Monpezat pour un fait personnel.

La voix de M. de Monpezat se perdit au milieu des conversations de la salle. Toutefois, nous avons pu saisir quelques allusions à des procès administratifs ; une protestation contre le caractère offensant que M. Baffeuf avait attribué à la polémique, où, journaliste, il s'était engagé, et l'affirmation que si le président de la chambre de commerce de Hanoï avait pu rendre des services à ses ressortissants, ce n'était que dans la mesure où il s'était trouvé bridé par ses collègues dans ses initiatives.

La salle montra par son attitude le peu d'intérêt qu'elle prenait à ces déclarations et M. de Monpezat se retira. Puis, avant que la séance ne soit levée, M. Caffa s'excusa d'avoir oublié les fonctionnaires et les assura de tout son dévouement.

À midi vingt, l'assistance se sépara et chacun s'en fut chez soi.



Enfoncés dans leur fauteuil, dans le hall de l'hôtel Métropole, deux jeunes consommateurs discutent politique et élections.

— L'*Avenir du Tonkin*, dit l'un, vient de publier la profession de foi d'Alexandre Varenne : les missionnaires vont donc voter pour le Front populaire, dont le S.F.I.O. Varenne est l'un des lus beaux ornements.

— Oui, dit le second. Je crois qu'il reste encore beaucoup de choses à voir.

La *Volonté* l'a appelé le troisième larron.

... Il y en aurait donc deux autres ? C'est peu aimable.

\*  
\* \*

Dans un groupe, dimanche après-midi, à la *Frégate* :

Enfin, qu'est-ce que c'est encore que cette histoire de réunion électorale privée ? C'est comme au théâtre alors ? les représentations à guichets fermés où l'on est prié de ne pas amener les jeunes filles, parce que la pièce est un peu... osée.

Mais qu'est-ce qui pourrait être si « osé » dans les boniments de ce M. Caffa ?

— Dame ! Il paraît qu'il devait exhiber... son extrait de naissance.

\*  
\* \*

À la *Taverne royale*, on trouve des partisans des deux concurrents en nombre égal ; il y a les caffaiïstes et la baffeuleufistes. Ces derniers étaient très excités, lundi soir. Il y avait de quoi.

On annonçait, de l'autre bord, qu'après le succès de sa réunion, à guichets fermés, de Haïphong, M. Caffa ne complotait rien de moins que d'en organiser une nouvelle dans une des maisons closes connues de la ville.

Or, on sait l'ascendant de M. Caffa sur ces demoiselles, qui l'appellent « le plus gosse du siècle ».

Évidemment, ce n'est pas du *flair play*.

\*  
\* \*

#### [DÉLIRE ANTISÉMITE DU NON-CANDIDAT COMMUNISTE]

Un mot de René Martin. C'était à la fin de la réunion électorale de Hanoï-Hôtel et, comme conclusion d'une courte discussion où M. Caffa s'était efforcé de prouver à son contradicteur qu'il n'était pas juif.

Peu convaincu, malgré l'offre d'épreuves indiscutables, Martin finit par lui dire :

— Et puis tenez ! la preuve que vous êtes bien d'une origine sémite, c'est qu'il y a près d'un quart d'heure que nous causons tous deux, et pas une seule fois vous n'avez osé me regarder en face.

---

TONKIN  
L'élection d'un délégué au Conseil supérieur des colonies  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 26 septembre 1936)

Tout comme au Cambodge, la lutte pour la désignation d'un délégué au Conseil supérieur des colonies prend l'importance d'une élection législative.

La lutte est aussi circonscrite entre deux concurrents. M. Baffeulef, président de la chambre de commerce et M. Caffa, industriel.

M. Alexandre Varenne, ex-gouverneur général de l'Indochine, ayant posé sa candidature, avait communiqué aux journaux sa profession de foi, puis il s'est retiré.

Est-ce la froideur, pour ne pas dire plus, montrée par les journalistes français et annamites qui n'ont pas encore digéré le décret Varenne, concernant la liberté, très réduite, de la presse, qui a motivé le retrait de la candidature Varenne ?

L'élection est fixée au 4 octobre.

---

#### RÉUNION CONTRADICTOIRE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE

À l'Hôtel Teston à Haïphong

(*Chantecler*, 27 septembre 1936, p. 3)

C'est devant une salle comble et houleuse que se tint la réunion contradictoire annoncée pour le jeudi 24 septembre à l'Hôtel Teston à Haïphong.

Un important service d'ordre gardait les alentours immédiats du lieu de la réunion et de nombreuses voitures stationnaient aux abords.

Tout Haïphong était présent ainsi que plusieurs Hanoïens de l'entourage des candidats.

C'est dans un vacarme prolongé et après de nombreuses discussions que le bureau est enfin constitué... pas pour longtemps d'ailleurs.

M. Caffa prend le premier la parole et commence à exposer son programme. À son habitude, il sera court. La salle est d'ailleurs peu attentive, des braillards s'époumonent et il est regrettable de constater que ces réunions électorales sont avant tout de vastes chahuts contre lesquels les membres du bureau, même avec la meilleure volonté du monde, restent impuissants.

M. Caffa ayant rapidement terminé, la parole est passée à maître Baffeulef. Ce dernier tiendra la plus grande partie de la séance. Le chahut continue, le bureau démissionne, un nouveau (avec le même président toutefois) est constitué et l'on continue.

L'on parlera du port de Haïphong, des fonctionnaires, des chômeurs, des inscrits maritimes, de nombreuses questions fort intéressantes mais qu'il est difficile de suivre en raison des interruptions fréquentes.

Vint ensuite le tour de M. Sananès, représentant de M. Varenne. Ses premières paroles seront pour féliciter le calme et le sang-froid des Haïphonnais. Une salve d'applaudissements est l'écho de cette boutade judicieuse.

Puis M. Sananès met au point la question posée « Varenne Baffeulef » et confirme, une fois pour toutes, qu'il n'y a aucune entente entre ces deux candidats.

M. Sananès sera bref et clair et terminera en engageant les électeurs à voter pour M. Varenne bien connu et estimé de tous (nombreux applaudissements).

M. Martin étant absent, on passe donc aux « colles ». Les candidats doivent y répondre et c'est encore maître Baffeulef qui occupera la tribune.

M. Caffa fera une nouvelle apparition à la tribune dans un vacarme général, mais la soirée s'avance. et c'est à minuit passé que le bureau lève la séance.

---

Le candidat Caffa

(*Chantecler*, 1<sup>e</sup> octobre 1936, p. 3)

En somme la question que pose la candidature de ce M. Caffa, et ses prétentions à vouloir représenter le Tonkin, à la table ronde du conseil supérieur des colonies, est fort simple.

Il s'agit, pour les électeurs tonkinois, de savoir s'ils peuvent dignement et pratiquement accepter d'être représentés par un monsieur dont les seuls titres coloniaux sont d'être venu toute les années faire son métier de commis voyageur en papiers, et dont la plus éclatante qualité est d'avoir les moyens « de rincer la dalle » à un groupe de braillards qui lui composent une « suite princière » dans ses déplacements et sont chargés de provoquer, aux bons endroits et à l'heure dite, des manifestations spontanées de sympathie.

Le dit M. Caffa, des larmes dans la voix, nous a conté, l'autre jour, dans la *Volonté*, la délicieuse émotion que lui a causée la réception que lui ont faite les électeurs de Haïphong à la dernière réunion électorale qui a eu lieu à l'Hôtel Teston. Il est vrai de dire que les plus grands pitres ont toute la faveur des foules. On a souvent cité, à ce propos, le parallèle fait entre Maurice Chevalier et Madame Curie, revenant d'Amérique sur le même bateau.

J'ai fait mes débuts au Tonkin, en 1894-95, à Haïphong ; j'y ai habité plusieurs années : j'ai gardé le souvenir de ce qu'était alors l'esprit de ses habitants : une sorte de particularisme qui créait entre eux un ciment d'amitié, un courant intense de solidarité réelle et agissante : on aurait pu traduire cela par une devise: Tonkinois avant tout, Haïphonnais ensuite.

Eh bien ! s'il est exact que les électeurs de Haïphong aient pu s'emballer pour un aussi pâle candidat, lequel n'est même pas un vrai colon, lequel ne compte même pas deux années de séjour consécutives au Tonkin, mais qui se classe parmi ces mercantils en camp volant qui viennent, avec leurs marchandises, drainer les piastres indochinoises pour les rapporter en France — alors, vrai ! je ne reconnais plus mes concitoyens de Haïphong.

De ce Haïphong, où les vieilles traditions sont jalousement gardées; de ce Haïphong d'où, de tous temps, les bourreurs de crânes, les passagers à allures équivoques, [les métèques hâbleurs et puants](#), ont été si vigoureusement déportés.

J'entends bien que les électeurs y sont travaillés dans les catacombes obscures, par le groupe de MM. les transitaires et camionneurs.

Mais, nom d'un chien ! est-ce que tous les électeurs de Haïphong sont à la remorque de ces gens-là, de ces transitaires, valets de la 201<sup>e</sup> grande famille des Docks ?

Et l'amour-propre de ces électeurs — surtout des modestes commerçants, des employés de commerce, des fonctionnaires de tous les services — s'accommoderait que le Tonkin soit représenté par ce descendant du Caffa l'Africain, camionneur notoire de Philippeville !!

Allons donc ! Je ne puis croire que les camarades de Haïphong aient perdu leur bon sens et renoncent à leurs saines traditions, à leur devise la plus chère, qui a toujours été celle des Français de cette colonie : le Tonkin aux Tonkinois !!!

C.

---

## TONKIN

L'élection d'un délégué au Conseil supérieur des colonies  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 10 octobre 1936)

Les élections des délégués au Conseil supérieur des colonies ont eu lieu dimanche 4 octobre, dans le calme qui convient à des désignations qui ne présentent guère d'intérêt que pour les élus.

Au Cambodge, c'est M. Marinetti, délégué sortant, qui a été réélu par 334 voix contre 194 à M. Camille Aymard.

En Annam, le délégué sortant, M. Rigaux, a été élu à nouveau par 503 voix sur 543 votants.

Au Tonkin, M. Caffa arrive en tête avec 620 voix. M. Alexandre Varenne 472, et M. Baffeuf 308. Il y a ballottage.

---

La légende et les bobards ridicules de M. Caffa  
(*Chantecler*, 29 octobre 1936, p. 3)

Nous avons reçu la lettre ci-après, et une carte postale donnant une vue du splendide (?!!!) château que possède M. Alexandre Varenne, dans l'Allier. Nous en avons fait faire le cliché, reproduit ci-dessous.



Et voici la lettre :

Hanoï, le 24 octobre 1936

Monsieur le directeur de *Chantecler* à Hanoï

Dans sa fureur et sa détresse, M. Caffa, aux abois, reproche à M. Varenne d'être propriétaire D'UN CHÂTEAU à Bellerive-sur-Allier. M. Caffa a-t-il visité ce château ?

À l'entendre en parler, on pourrait le supposer ; mais certainement non, pour qui connaît cette si modeste propriété ; donc, il trompe sciemment ceux qui ont la naïveté de l'écouter.

M. Caffa invente, et son cynisme lui donne de l'imagination.

Étant à Vichy, l'an dernier, j'ai eu la curiosité d'aller un jour à Bellerive pour y voir le château (!) de M. Varenne dont j'avais entendu parler. J'ai été déçu.

En fait de château, j'ai vu une maison tenant du hangar de ferme ou d'une bâtisse de village, mais aménagés bien entendu. J'ai acheté une carte postale, représentant le dit château ; je vous l'adresse, ci-inclus, pour l'édification de vos lecteurs, si voulez bien le reproduire, mais aussi pour mieux renseigner les électeurs de M. Caffa, que ses bobards pourraient influencer ; ils en reviendront, je l'espère, devant la valeur de ce document qui ramène à la réalité.

Croyez, Monsieur...

F.M.

Est-il bien nécessaire de commenter cette lettre ? Oui ; un peu tout de même.

Simplement pour souligner l'incommensurable inconscience du candidat Caffa.

Il faut vraiment qu'il prenne ses électeurs pour d'incurables imbéciles, ce qui n'est guère flatteur pour eux.

Car enfin, on pouvait lui poser cette simple question.

Si le fait, pour M. Alexandre Varenne, de posséder une modeste propriété, est une sorte de vice rédhibitoire qui devrait faire rejeter sa candidature par les électeurs du Tonkin, que doit-on dire de M. Caffa ?

N'est-il pas intéressé à d'importantes sociétés dont les usines emploient des milliers d'ouvriers, dont le travail lui assure ces substantiels bénéfices, lui permettant de verser des piastres à flot pour essayer de décrocher son élection ?

[Maître des [Papeteries de l'Indochine](#) ?]

N'est-il pas, par ailleurs, propriétaire d'une grande partie des usines de papiers de Dap-Cau-Vietri ? Et, pour assurer sa direction dictatoriale, n'a-t-il pas brisé la situation de M. Birot, ancien directeur de ces usines, membre de la chambre de commerce de Hanoï ?

Ce dernier en est mort de chagrin, laissant une famille dans le désespoir.

Il est vrai que M. Caffa a été bien lui-même en cette misérable affaire.

Le patron ennemi et exploiteur des travailleurs, qui s'est affirmé l'ennemi aussi du gouvernement du Rassemblement Populaire.

Et c'est à ces travailleurs qu'il vient demander de voter pour lui... en leur offrant un verre sur le zinc. Et c'est ce pauvre individu qu'on voudrait imposer comme délégué du Tonkin.

C.A. [Claude ACHARD]

---

La maison [Descours & Cabaud](#) est caffaiïste  
(*Chantecler*, 1<sup>er</sup> novembre 1936, p. 3)

---

[OÙ L'ON CONFOND CAFFA ET CAÏFFA !]

Pour les anciens combattants fonctionnaires  
Monsieur André Caffa  
ou Le Cid tonkinois  
(*Chantecler*, 1<sup>e</sup> novembre 1936, p. 4)

Avant que ne s'ouvre la période électorale actuelle, nous ne connaissons de M. Caffa que le nom, grâce à un produit réclame d'une grande épicerie parisienne.

Autrefois, la maison Damoy vendait, en effet, du café grillé dans des sacs de 12 (ou 1,2 ?) kg, soigneusement ficelés de rose, sur lesquels était représenté un homme basané, coiffé d'un large chapeau, vêtu d'une chemise de couleur et d'un pantalon rayé, pieds nus, avec cette légende suggestive : « Au planteur de Caffa »

Depuis qu'il s'est découvert de multiples qualités, qui le désignent mieux que tout autre, prétend-il, pour défendre les droits des fonctionnaires anciens combattants.

En commerçant et industriel avisé, il n'a pas cru devoir ajouter qu'il comptait aussi ne pas négliger quelques intérêts privés qu'il possède au Tonkin et... ailleurs.

.....  
Désormais, nous n'ignorons plus qu'un apéritif d'honneur a été offert à M. Caffa père, lors de son départ d'Algérie, dans les salons du cercle du commerce — cet éternel et immuable café du commerce que l'on rencontre dans toutes les bourgades francisées qui se respectent — apéritif auquel assistaient MM. Cordina et Portolano et à l'issue duquel un citoyen du nom de Bitoun a prononcé un grand discours.

Dire que ces souvenirs d'enfance et de jeunesse nous ont laissé indifférents serait mentir ; cependant, il y a des questions qui présentent pour nous un intérêt plus immédiat et que nous entendons examiner de concert avec celui qui « dans tous les domaines est sans reproche ».

.....  
Signé : un groupe de fonctionnaires anciens combattants.

---

[« ABRAHAM MOÏSE SIDI CAFFA »]

#### SONTAY

La caravane du bédouin !

(*Chantecler*, 1<sup>e</sup> novembre 1936, p. 4)

Deux fidèles lieutenants de Sidi Caffa (engagés volontaires contre prime, et non porteurs du fez cher à ses ancêtres !) accompagnés de deux amazones, ont parcouru, mardi soir, entre 18 et 20 heures, les rues du centre de Sontay afin de « racoler » des voix pour leur bailleur de fonds. Le meilleur de leur temps s'est écoulé chez les Chinois de la localité auxquels (en buvant leur pastis), ils ont remis quelques cents pour apposer des affiches sur les murs de la ville, les électeurs ayant refusé de les recevoir.

Abraham Moïse Sidi Caffa pourra juger facilement du bon rendement de ses plats valets par le résultat qu'il trouvera ici le 1<sup>er</sup> novembre. Les quelques égarés qui avaient voté pour lui au premier tour se sont ressaisis et, malgré les belles promesses faites aux chômeurs malheureux de Tong et Sonloc, on se prépare à lui confectionner ici, un superbe « burnous » qui pourra servir d'emblème à son fameux Front colonial. »

Cadour dit le Bico !

« engagé volontaire dans l'infanterie »

---

#### TONKIN

M. Alexandre Varenne est élu

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 7 novembre 1936)

Les élections pour la désignation d'un délégué du Tonkin au Conseil supérieur des colonies, à la suite du ballottage du premier tour, ont donné les résultats suivants :

Inscrits : 2.903.

Suffrages exprimés : 1.643.

M. Alexandre Varenne : 905 voix (élu)

M. Caffa : 736 voix

M. Baffeuf : 2 voix

---

AU TONKIN

Éditorial  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 13 mars 1937)

Nos lecteurs se souviennent sans doute encore de l'âpreté avec laquelle M. Caffa a mené sa campagne électorale contre ses adversaires, MM. Alexandre Varenne, ancien gouverneur général, et Baffeuf.

Il y a eu ballottage au premier tour.

Au deuxième tour, M. Baffeuf retira sa candidature. Seuls, MM. Varenne et Caffa restèrent sur la scène. Cela n'a pas empêché ce dernier de continuer sa campagne avec autant d'âpreté, sinon de violence.

On avait cru que M. Caffa ne pardonnerait jamais à son adversaire son éclatante victoire.

On s'est trompé.

Dès l'arrivée de M. A. Varenne au Tonkin et après publication, dans la presse de Hanoï, de sa déclaration, M. Caffa lui adressa ses salutations respectueuses et lui déclara que tout le passé était oublié, qu'il lui faisait confiance parce que, « La France avant tout par l'union ».

M. Caffa s'est-il inspiré, en faisant ces déclarations, de l'exemple de M. Landon ? Toujours est-il que son geste est élégant et riche en enseignements pour ceux d'entre nous, Annamites qui, aveuglés par des passions et des querelles partisans, oublient que le redressement de notre pays exige de « l'union », bien entendu, que cette union ne nous oblige en aucune façon à renoncer à nos opinions politiques et à abdiquer à notre indépendance.

Mais nos compatriotes comprennent-ils la portée de cette leçon ?

(de *l'Annam nouveau*, Hanoï)

---

LETTRE DE M. CAFFA AU SUJET DE LA JOURNÉE ANGLAISE  
(*Bulletin de la chambre de commerce de Hanoï*, 3 juin 1937)

Bonne note est prise d'un essai de journée anglaise que par lettre AC-A1 du 29 avril 1937, M. Caffa signale qu'il tente dans ses établissements.

Le Président a répondu à M. Caffa qu'il serait désireux d'avoir des renseignements ultérieurs sur le rendement de cet essai intéressant.

---

Publication de vente amiable  
DEUXIÈME INSERTION  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 26 avril 1938)

Suivant acte sous seings privés en date à Hanoï du 1<sup>er</sup> avril 1938, enregistré à Hanoï le 5 avril 1938, Volume 94, folio 93, n<sup>o</sup> 775, aux droits de 601 \$ 96.

M. André Caffa, commerçant, demeurant à Hanoï, 92, rue Lambert, a vendu à M<sup>me</sup> Moutte (Marie-Antoinette), épouse divorcée de M. Yaouang, commerçante, demeurant à Hanoï, 61, rue Paul-Bert,

Un fonds de commerce de bar-café-restaurant, exploité dans les locaux de la [Société des courses](#), à l'hippodrome de Monpezat, connu sous le nom de *Bagatelle*

.....

---

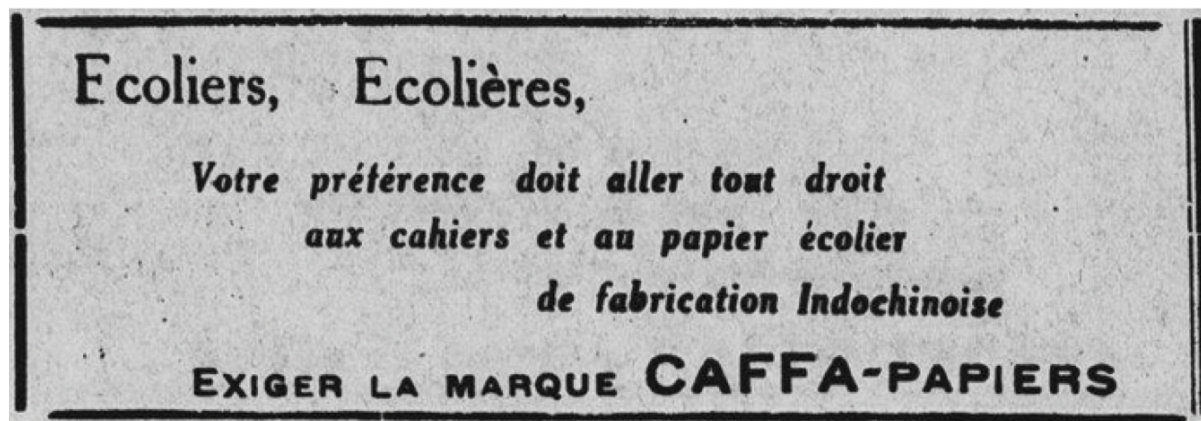


D'octobre 1937 à avril 1938, série de publicités des Papeteries de l'Indochine mentionnant CAFFA-PAPIERS HANOÏ comme leur agent exclusif.

Puis :

Publicités

(*La Nouvelle Revue indochinoise*, d'août 1938 à août 1939)



Écoliers, écolières,  
Votre préférence doit aller tout droit  
aux cahiers et au papier écolier  
de fabrication indochinoise  
EXIGER [sic] LA MARQUE CAFFA-PAPIERS

---

Mariage

(*Chantecler*, 13 octobre 1938, p. 6)

Mariage à Haïphong de M. Lieutaud, employé de commerce, de Hanoï, et de Hélène Fernande Robert [mariée en 1<sup>res</sup> noces en novembre 1936 avec Pierre Laporte, surveillant aux Charbonnages de Hongay], de Haïphong. Témoins : Maurice Paul Godelu, commerçant et conseiller municipal de Haïphong, et André Caffa, croix de guerre, industriel, dem. à Hanoï.

---

Commission locale de contingentement des papiers

(*Chantecler*, 23 octobre 1938, p. 6)

M. Laffage, directeur IDEO\*, représentant des éditeurs en remplacement de M. Léo Larène [Taupin\*].

Composition ;

M. de Massiac, directeur de l'Imprimerie commerciale de l'*Avenir du Tonkin*, représentant des imprimeurs de périodiques ;

M. Caffa, agent des Papeteries de Dap-Cau, représentant de l'industrie papetière.

---

Banquet

(*Chantecler*, 5 février 1939, p. 6)



À l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de la création de la maison « Caffa-Papiers », M. Caffa a offert aujourd'hui, en son domicile, 92, rue Jambert, un banquet qui était présidé par M. le résident supérieur Châtel et auquel ont été conviés producteurs, industriels, commerçants et ouvriers de la branche papetière du Tonkin.

---

Courrier aérien  
(*Chantecler*, 23 mars 1939, p. 6)

Avion de Hanoï vers Marseille avec à bord A. Caffa pour Saïgon.

---

(*Chantecler*, 9 avril 1939, p. 6)

Prochain mariage à Tourane de M. Louis Lebedel, directeur des Éts Caffa-Papiers en cette ville, avec Marie-Yvonne Anne Méchard.

---

Au sujet du papier journal  
(*Chantecler*, 29 octobre 1939, p. 3)

M. Caffa, directeur de la maison fort connue « Caffa-papiers », et M. Petot, directeur de l'usine des Papeteries de l'Indochine, avaient invité tous les directeurs des journaux du Tonkin, quotidiens et périodiques, à visiter l'usine de Dap-Câu, jeudi après-midi, afin que chacun pût se rendre compte de l'importance des résultats acquis par la société dans la fabrication locale du papier journal.

On sait que, par suite des arrêts des fournitures du papier de provenance étrangère et le stock en approvisionnement s'épuisant, les journaux risquaient de manquer sous peu de papier nécessaire à leurs tirage.

La Société des Papeteries de l'Indochine a voulu prouver à la presse qu'elle était à même de lui fournir le papier dont elle avait besoin, et à des prix qui n'étaient pas du tout prohibitifs, comme certains s'efforçaient de le faire admettre dans les milieux intéressés. Et nous pensons que les constatations faites sur place, à l'usine même, ainsi que les explications techniques, données par MM. Caffa et Petot, ont pu convaincre les directeurs que, quoi qu'il arrive, le danger de la pénurie du papier journal est écarté de leurs soucis.

---

« La Fraternité franco-indochinoise »  
(*L'Écho annamite*, 8 novembre 1939)  
(*Chantecler*, 9 novembre 1939, p. 6)

Hanoï, 7 nov. — Au cours de la dernière quinzaine, l'œuvre a reçu les dons suivants :

Société des courses de Saïgon	18.000 \$
Cinéma-gala offert par M. Schwœrer à Hanoï	1.267 \$
Anonyme	50 \$
Le directeur des Brasseries Hommel	100 \$
La Banque de l'Indochine	5.000 \$

Papeterie Caffa et ouvriers annamites 199 \$ 75  
Les agents de la station radio de Fort-Bayard 16 \$ 80

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
ANNÉE 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 474-484)

42 Caffa André Papier représentation 92, rue Jambert Hanoï

---

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE  
PROTECTORAT DE L'ANNAM  
Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam  
Année 1940

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 3 avril 1940)

7<sup>o</sup> — Circonscription électorale de Tourane  
77 Lieutaud (Marceau) Directeur de la maison Caffa

---

Saïgon

Visites et réceptions du général Catroux, gouverneur général de l'Indochine  
(*L'Écho annamite*, 15 mai 1940, p. 2)

Le général Catroux a reçu, dans la journée : ... MM. Imbert et Tourniaire [*sic* : *Tournaire ?*], de la maison Caffa Papiers...

---

RÉSIDENCE SUPÉRIEURE AU LAOS

Avis d'adjudication

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 juillet 1940)

Le public est informé qu'il sera procédé le 10 août 1940, à 9 heures, dans les bureaux de la résidence de France à Thakhek à l'adjudication aux enchères publiques d'un terrain domanial d'une superficie de 999 ha. 87 a. 29 ca., situé aux villages de Ban Hat-hé et Ban Nakho, Tasseng Hinboun, Muong dudit, province de Cammon, ayant fait l'objet d'une demande de concession à titre onéreux, formulée par M. André Caffa, industriel à Hanoï.

La mise à prix est fixée à 999 \$ 87.

Le privilège de surenchère a été reconnu à M. Caffa, premier demandeur.

Le cahier des charges ainsi que le dossier complet relatifs à la présente adjudication sont déposés à la Résidence supérieure (2<sup>e</sup> bureau) à Vientiane et dans les bureaux de la résidence de France à Thakhek où le public est admis à en prendre connaissance tous les jours ouvrables, pendant les heures de bureau.

Les demandes d'autorisation de concourir à l'adjudication, accompagnées des pièces réglementaires, devront parvenir à M. le résident supérieur au Laos à Vientiane le 30 juillet 1940, dernier délai.

(*Journal officiel* du 10 juillet 1940).

---

Hanoï  
L'affaire Caffa devant le Tribunal correctionnel  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 octobre 1940)

Le tribunal correctionnel s'est réuni hier, vendredi 18 octobre 1940, en audience, extraordinaire, sous la présidence de M. le premier président honoraire Morché, avec au siège du Ministère public, M. le procureur de la République Nadaillat et à celui de greffier M. Duong-van-Dam, pour examiner l'affaire Caffa et autres.

Trois accusés : Caffa André père, Caffa René fils et Lê-van-Nghi, poursuivis pour manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves et complicité, à la suite d'une tentative de manifestation organisée le 23 septembre dernier devant le théâtre municipal.

Sur les réquisitions de M. le procureur de la République, le tribunal prononcé le huis-clos.

Deux témoins sont cités par le ministère public : MM. Rigal, commissaire central de police, et Lanèque, commissaire de la Section politique de la Sûreté, et cinq sont cités par la défense : MM. Bartoli<sup>5</sup>, Tréluyer, Bernard (fondé de pouvoirs de la maison Caffa) et Omnès.

Les prévenus sont défendus, Caffa André par M<sup>e</sup> Lambert et Caffa René et Lê-van-Nghi par M<sup>e</sup> de Saint Michel Dunezat

Après les débats, le tribunal condamne Caffa André père à la peine de un mois de prison ferme et acquitte Caffa René et Lê-van-Nghi.

---

Collaboration à Hanoï  
(*L'Écho annamite*, 22 octobre 1940)

Hanoï, 22 octobre. — Le tribunal correctionnel de Hanoï, siégeant à huis clos, a condamné le 18 octobre M. Caffa (André) à un mois de prison ferme, et aux dépens, pour manœuvres de nature à troubler la sécurité publique et à occasionner des troubles politiques. Le procureur général a fait appel à *minima*.

M. Caffa avait essayé d'organiser à Hanoï le 23 septembre, jour même de l'attaque de l'armée du Kouangsi sur Langson, une manifestation politique.

Cette tentative avait d'ailleurs complètement échoué, aucun manifestant ne s'étant présenté au rendez-vous.

(ARIP)

---

La vie judiciaire  
Appels correctionnels  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1941)

La Première Chambre correctionnelle de la Cour d'appel, en son audience du mardi 1<sup>er</sup> avril 1941 sous la présidence de M. le conseiller Olivier, assiste de MM. le conseiller

---

<sup>5</sup> Probablement François Bartoli, marié à la belle-fille de l'hôtelier haïphonnais René Omnès, née Adrienne Teston

Filatriau et Sabot (celui-ci dans la première affaire), et le conseiller Maestrati de la Rocca, avec au siège du ministère public M. l'avocat général [Motais de] Narbonne et à celui de greffier M. Trinh khan Phong, a examiné différentes affaires dont :

.....

#### Affaire Caffa

MM. André Caffa [père], René Caffa [fils] et Lê van Nghi, inculpés de manœuvres susceptibles de compromettre la sécurité publique à la suite d'une tentative de manifestation, ont été, le premier condamné à un mois de prison et les deux autres acquittés par le Tribunal de Hanoi.

La Cour, lors d'une précédente audience, s'est déclarée compétente pour connaître de l'affaire.

Les débats se sont déroulés à huis-clos. Les prévenus ne comparaissent pas. L'un d'eux, Lê van Nghi, étant décédé, l'action publique est déclarée éteinte à son endroit.

Après avoir entendu les plaidoiries de M<sup>e</sup> Lambert pour M. André Caffa et de M<sup>e</sup> de Saint Michel Dunezat pour M. René Caffa, la Cour met l'affaire en délibéré. L'arrêt sera rendu à une prochaine audience.

#### Vol d'une circulaire à la Papeterie de Dap-Cau

Tran van Net, secrétaire à la Papeterie de Dap-Cau inculpé d'avoir photographié un document secret de la Papeterie de Dap-Cau pour le communiquer à M. Caffa, a été condamné par le Tribunal correctionnel de Hanoi à un an de prison et à payer une piastre de dommages-intérêts à M. Petot, directeur de la papeterie.

Devant la Cour, les parties sont représentées, la partie civile par M<sup>e</sup> Peyrou et la défense par M<sup>e</sup> Lambert.

En délibéré.

---

#### NÉCROLOGIE

(*L'Écho annamite*, 29 décembre 1941)

Madame Jules CAFFA, née de la Touloubre,  
Madame et Monsieur Jean CAFFA,  
Madame et Monsieur André CAFFA, croix de guerre,  
M. René CAFFA,  
Les familles Ernest, Charles, Paul et Raoul de la Touloubre,  
La direction et le personnel des Établissements CAFFA-PAPIERS d'Indochine,  
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. Jules CAFFA,  
agent général honoraire de la Société des transports maritimes à vapeur [SGTM],  
conseiller du commerce extérieur de la France,  
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, oncle, grand-oncle, ou leur chef affectionné, décédé à Marseille le 28 décembre 1941, dans la 70<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Église.

Priez pour lui.

---

AVIS

aux réfugiés du Laos  
(*Le Journal de Saïgon*, 20 déc. 1945)

Monsieur André CAFFA fait connaître aux réfugiés du Laos, résidant à Saïgon ou à Phnom Penh, ayant pu recevoir des prêts d'Entr'Aide depuis le 9 mars 1945, qu'il est hébergé provisoirement 39, boulevard Bonnard (appartement 12), où il serait heureux d'avoir des nouvelles de ses compatriotes.

---

### Publicités



CAFFA-PAPIERS  
D'INDOCHINE  
14, rue Chaigneau - Saïgon  
(*Indochine Sud-Est asiatique*, juin 1952)



*(Indochine Sud-Est asiatique, février 1953)*

### DOMMAGES DE GUERRE

DÉCISION n° 456.283 du 5 juin 1953 portant désignation d'architectes, d'experts, de techniciens et services d'études habilités à intervenir pour le compte des sinistrés dans la reconstitution des biens endommagés par faits de guerre.

*(Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine, 11 juin 1953)*

.....  
Art. 3. — Sont agréés en tant que chefs de service d'études des sociétés nommément désignées et habilités à participer à ce titre aux opérations prévues par la même législation avec les spécialités indiquées :

.....  
Picquot (Pierre), avec la spécialité G12 (papier et carton), sur les territoires du Nord-Viet-Nam et du Laos, pour la société « Caffa-Papiers d'Indochine » ;